ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Sud-Marine

Question écrite n° 1395

Texte de la question

M. Jean Roatta attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur le cas de l'entreprise Sud Marine, entreprise du sud de la France du secteur de la reparation navale, qui est a present dans une situation d'urgence, menacant de licencier son personnel et de deposer son bilan avec les repercussions que l'on connait pour les sous-traitants. Dans la crise economique actuelle que nous traversons dans notre region du sud, une telle perte d'emplois aurait des consequences economiques tres graves. Il lui demande donc quelles sont les solutions qu'il compte mettre en oeuvre afin d'essayer de remedier a cette situation.

Texte de la réponse

L'entreprise Sud-Marine est confrontee depuis de nombreuses annees a des difficultes commerciales et de rentabilite qui l'ont conduite, en depit des aides successives de l'Etat, a la liquidation. Il convient aujourd'hui que soient mises en place une ou plusieurs structures, correctement dimensionnees face aux perspectives du marche. Il importe egalement de donner aux personnels les meilleurs moyens de se reclasser. C'est a cette tache prioritaire que les services du ministere de l'industrie, des postes et telecommunication et du commerce exterieur, en etroite concertation avec le comite interministeriel de restructuration industrielle, s'emploient.

Données clés

Auteur : M. Roatta Jean
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1395
Rubrique : Construction navale
Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur
Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 mai 1993, page 1491
Réponse publiée le : 14 février 1994, page 791